



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON

Séance du 23 juin 2025 – Délibération n°076

**Convocation envoyée,  
affichée et mise en ligne  
le : 17/06/2025**

\*\*\*\*\*

### Nombre de membres :

- En exercice : 28
- Présents : 17
- Pouvoirs : 2
- Votants : 19
- Absents : 9

\*\*\*\*\*

### Résultats :

- Pour : 19
- Contre : 0
- Abstention : 0

\*\*\*\*\*

**Liste des délibérations  
affichée et mise en ligne  
le : 27/06/2025**

### **Objet : DEMANDE DE SUBVENTIONS « ETUDES PETITES VILLES DE DEMAIN » MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS DE LA COMMUNE**

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-trois juin à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Séverac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Edmond GROS, maire de la commune.

**Président de séance :** Monsieur Edmond GROS

**Secrétaire de séance :** Madame Françoise CAPUS

**Présents :** BOURREL Thierry - BRUNET Mélanie - BURGUIERE Philippe - CAPUS Françoise - CARON Annick - CARNAC André - CAZES CORBOZ Maryse — DE LESCURE Jérôme — DUTRIEUX Patrick — LAURAIN Damien - LAYRAL Rémi - GROS Edmond - MAJOREL Aurélien - MAJOREL Aimé - ROZIERE Régine - SAHUQUET Jean-Marc - TAJAN Isabelle.

**Absents :** ANGLADE Clémence - BORIE Nina - BOUDIAS DECROIX Nathalie (pouvoir à BRUNET Mélanie) - CONSTANS Mathieu - FABRE Emilie - FOS Mariana (pouvoir à ROZIERE Régine) - JARROUSSE Caroline - LABRO Isabelle - MULLER Geoffroy - MURET Yvain - RAGOT Annie.

## EXPOSÉ DES MOTIFS

**Monsieur le Maire** rappelle au conseil que suite à la réalisation d'un schéma directeur « aménagement des espaces publics » avec le soutien du CAUE, une consultation de maîtrise d'œuvre a été lancée sur 14 secteurs de la commune.

Monsieur le Maire indique que le travail de maîtrise d'œuvre en tranche ferme a bien avancé et que comme convenu dans le marché, des tranches conditionnelles ont été affermies pour permettre la poursuite des missions de maîtrise d'œuvre sur 3 secteurs : rue Emile Connes, avenue du Général de Gaulle à Séverac-le-Château, de la RD809 à l'ancienne gendarmerie, et rues de la Crouzette et des Artisans à Lapanouse.



Pour la rue Emile Connes et l'avenue Général de Gaulle, situées en centre-ville, Monsieur le Maire propose de solliciter des crédits de la Banque des Territoires au titre de l'ingénierie Petites Villes de Demain.

Le plan de financement pourrait être le suivant :

Postes de dépenses	Montants	Cofinanceurs	Montants
Relevés géomètres centre-ville	5 075 €	Crédits PVD Banque des territoires (50%)	13 487,50 €
MOE tranche conditionnelle secteur A	7 500 €	Autofinancement (50%)	13 487,50 €
MOE tranche conditionnelle secteur B	14 400€		
<b>TOTAL</b>	<b>26 975 €</b>		<b>26 975 €</b>

Après avoir entendu l'exposé,

## LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'arrêté préfectoral du 6 novembre 2015 portant création de la commune nouvelle de Sévérac d'Aveyron ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2024-84 du 23 septembre 2024 portant sur la demande de subvention « études petites villes de demain » pour la tranche ferme des missions de maîtrise d'œuvre ;

## DECIDENT

ARTICLE 1 : D'APPROUVER le plan de financement présenté ci-dessus ;

ARTICLE 2 : D'AUTORISER Monsieur le Maire à solliciter le financeur ;

ARTICLE 3 : D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour extrait conforme,

Le Maire  
Edmond Gros



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous-Préfecture

Le secrétaire de séance  
Françoise CAPUS